

L'économie politique du prochain siècle Pour en finir avec la mondialisation

Jean Stafford et Bruno Sarrasin

Volume 18, numéro 3, automne 1999

Le tourisme dans tous ses états

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071846ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071846ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Stafford, J. & Sarrasin, B. (1999). L'économie politique du prochain siècle : pour en finir avec la mondialisation. *Téoros*, 18(3), 11–16.
<https://doi.org/10.7202/1071846ar>

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DU PROCHAIN SIÈCLE

POUR EN FINIR AVEC LA MONDIALISATION

Jean Stafford et Bruno Sarrasin

Le matraquage médiatique des termes comme mondialisation ou globalisation¹, avec toute la famille des euphémismes comme « village global » qui y est rattachée, a fini par donner l'impression d'aborder une « nouvelle ère » marquée par l'universalité de quelques valeurs qu'on résume trop souvent au capitalisme et à la démocratie. Dans le contexte de cette fin de siècle, les véritables enjeux liés à l'exclusion sociale et à la pauvreté sont trop souvent occultés au profit d'expressions à la mode qui attirent l'attention en donnant l'impression de nouveauté. Pour sortir de l'ornière « pour ou contre la mondialisation », nous aborderons dans le présent article une réflexion sur les origines du terme et sur les raisons qui nous laissent croire que la mondialisation représente un enjeu qui relève davantage de la politique que de l'économie dont elle se réclame.

Comme bien des expressions, la mondialisation est un concept, une construction de l'esprit, qui permet de représenter des perceptions ou un ensemble de faits. Il apparaît donc utile d'aborder, d'entrée de jeu, les conditions qui ont mené à sa création, pour ensuite questionner son utilisation. La mondialisation peut se définir selon quatre principales approches complémentaires². D'abord opposée à la notion de cycle de vie du produit, dont l'aboutissement faisait des pays pauvres l'étape finale des produits devenus désuets dans les pays riches, la mondialisation proposée par Théodore Levitt en 1983 désignait la convergence des marchés du monde entier vers une homogénéisation des produits. Cette notion s'adressait alors exclusivement aux firmes multinationales (FMN) pour la gestion des échanges internationaux.

Kenichi Ohmae a ensuite appliqué la définition à l'ensemble du processus de

production (recherche et développement, marketing, réseau de distribution, etc.), en faisant de la mondialisation un modèle de gestion intégrée des activités mondiales des FMN. À partir des années 1990, les FMN vont graduellement utiliser cet espace international de leurs activités pour tenter de redéfinir les règles du jeu auparavant dictées par les États. On brandira ainsi le spectre de la délocalisation du travail – déjà abondamment employé à partir des années 1980 – en présentant la mondialisation comme un fait objectif auquel il convient de s'adapter. Cette approche permettra en quelque sorte d'aborder « la fin de l'histoire économique »³ en s'appuyant sur une redéfinition des relations *inter-nationales* vers un système de relations globales dont les États ne seraient que l'instrument. En d'autres termes, la mondialisation représenterait non seulement une accélération des échanges internationaux, mais une redéfinition de ceux-ci à partir de nouvelles règles dont l'élaboration ne relève plus des États seuls.

QUELLE MONDIALISATION ?

Les cinquante dernières années ont été marquées par des changements importants sur les plans économique et social, mais ces changements ne sont pas nécessairement « nouveaux » si l'on considère l'internationalisation du capitalisme depuis le XVI^e siècle. L'Histoire est notamment marquée par le développement de nouvelles capacités de transport sur de longues distances et se transforme, dès le XIX^e siècle, par de « nouvelles technologies » liées à l'industrialisation de l'Angleterre. L'accélération de la production et des échanges internationaux portée par une constante innovation technologique – avec l'invention du télégraphe par exemple – n'est pas sans rappeler l'arrivée des nouvelles technologies de l'information au cours des années 1980.

Jusqu'au début du XX^e siècle on assiste donc au développement des échanges commerciaux dans les sphères nationales et internationales des pays qui se sont industrialisés. La part du commerce international sur la production de ces pays était de 12,9 % en 1913, avant de tomber à 6,2 % au cours de la « Grande Dépression » des années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, ce taux a continuellement augmenté pour atteindre 14,3 % en 1993... un niveau fort comparable à celui du début du siècle⁴. S'il est possible de constater une interdépendance économique importante entre les pays industrialisés de cette fin de siècle, il ne faut pas perdre de vue qu'elle demeure comparable aux conditions qui régnaient au début du siècle et ne consacre pas la fin de l'espace national.

LA REDÉFINITION DE L'ÉTAT PAR LA MONDIALISATION

Ce qui étonne dans l'utilisation du terme de mondialisation c'est son déplacement de la sphère privée à la sphère publique. L'économiste américain Paul R. Krugman s'en est pris à l'association que certains politiciens et économistes ont l'habitude de faire entre l'entreprise privée et l'État⁵. La version québécoise de « l'État Provigio » est bien connue : ce qui est bon pour l'entreprise privée est bon pour le gouvernement. Dans les rapports internationaux, le concept de mondialisation a permis de placer l'État dans le même environnement compétitif que l'entreprise, simplifiant ainsi la réalité du commerce international.

Certains auteurs comme Lester Thurow⁶ ont développé la thèse selon laquelle le commerce international est une compétition à somme nulle (*zero sum game*) confortant l'impression que les États évoluent dans un système concurrentiel comparable au secteur privé, où chaque part de marché gagnée par une entreprise sera nécessairement perdue par une autre par un effet de « vases communicants ». Si l'on suit ce raisonnement, les pays industrialisés sont placés dans une lutte pour la survie où la bonne performance des uns suppose nécessairement une contre-performance des autres. Krugman identifie trois raisons qui justifient l'attrait du concept de compétition pour les États⁷. Il y a d'abord l'image qu'évoque un tel concept : dans un contexte d'après-guerre froide, évoquer la compétitivité – qui constitue une des bases du capitalisme – permet d'obtenir une attention et une crédibilité quasi instantanées. Qui, dans une société occidentale, ne se sent pas interpellé par la compétitivité ?

Ensuite, l'idée que les problèmes économiques nationaux soient le résultat d'une mauvaise performance sur le marché international donne paradoxalement l'impression qu'ils sont faciles à résoudre. Les performances économiques d'un pays dépendent d'un ensemble de facteurs complexes qui sont difficiles à saisir et à contrôler. La compétitivité internationale sur laquelle s'appuie la mondialisation permet de dénouer cette impasse en cristallisant le problème sur l'extérieur, les importations, la délocalisation du travail et les subventions déloyales des entreprises étrangères. Il apparaît dès lors facile pour un pays de régler les problèmes économi-

ques en proposant de subventionner ses propres industries ou en haussant les tarifs douaniers.

Enfin, placer les États dans un univers de compétition internationale comparable à celui des entreprises privées permet aussi aux politiciens de justifier des actions impopulaires. La mondialisation, présentée comme un fait, permet aux gouvernements et aux entreprises d'appliquer des politiques de rigueur où les causes évoquées se trouvent constamment tournées vers l'extérieur. Nous verrons à quel point l'essentiel de l'économie repose toujours sur le marché national ; nous verrons en outre que les échanges avec l'extérieur se résument surtout à des relations bilatérales entre pays aux conditions de travail similaires.

LA MONDIALISATION DU PROCHAIN SIÈCLE

La mondialisation est une notion « cargo » dont les répercussions sur le début du prochain siècle sont loin d'être fixées. On peut résumer en cinq points les différentes trajectoires qu'on a voulu donner à la mondialisation depuis les cinq dernières années :

- L'accroissement des échanges financiers internationaux grâce aux nouvelles technologies de l'information qui ont amené une uniformisation des mécanismes financiers des bourses des différents pays.
- La propagation des modèles culturels américains par le cinéma, la télévision et les produits de consommation courante ; c'est la fameuse révolution des communications, le fameux « village planétaire » cher à Marshal McLuhan : il semble que ce soit plutôt le village américain qui devienne planétaire !
- La présence accrue de grandes firmes internationales et les phénomènes importants de fusion et de concentration de ces firmes.
- La mise au point de règles commerciales (plus ou moins implicites) visant à réglementer le commerce international, à réduire les obstacles et les « irritants » aux échanges entre les pays (sous la houlette bienveillante de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale).

- La création plus ou moins factice de « régions économiques », souvent à l'échelle d'un continent, dont l'objectif principal est de favoriser et de faciliter les échanges des biens et des services.

Tous ces phénomènes existent sous forme de germes, de tendances, de choses à venir. Ces phénomènes servent surtout de prétexte pour mettre de l'avant une idéologie simpliste du « laisser faire, laisser passer » issue de la préhistoire du capitalisme. L'économiste Robert Boyer a bien montré que le capitalisme universel n'existait pas et a identifié plutôt quatre principales formes de capitalisme : anglo-saxon, rhénan, étatique et social démocrate⁸. Il semble que le début du prochain siècle se fera dans l'impression généralisée que le capitalisme anglo-saxon n'est pas seulement un modèle à suivre mais qu'il représente une réalité incontournable.

Pour tenter d'y voir clair, nous proposons ici une lecture spécifique de l'économie mondiale ; cette lecture s'appuie essentiellement sur les échanges commerciaux et touristiques entre les différents pays ou régions du monde. Le niveau des exportations et les arrivées internationales des touristes nous semblent des mesures concrètes qui permettent d'évaluer l'étendue réelle de la fameuse mondialisation économique. Nous formulons deux hypothèses pour articuler notre propos :

1. Nous croyons qu'actuellement la mondialisation des échanges commerciaux n'existe pas et que nous assistons en fait à des formes de régionalisation plus ou moins intensive qui sont en formation depuis des dizaines d'années.
2. Les échanges touristiques internationaux et nationaux ne sont qu'une copie conforme des échanges internationaux.

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX INTERNATIONAUX

Dans l'ensemble, les échanges commerciaux internationaux suivent les lignes de force des différents regroupements régionaux. Le graphique 1 montre les parts de marché des exportations mondiales selon les types d'économie⁹. Ces données font voir un décalage entre les économies di-

tes développées et les autres. Une analyse détaillée par pays montre que les trente pays les plus importants monopolisent près de 88,3 % des exportations mondiales. On ne trouve aucun pays d'Afrique ou d'Amérique latine sur cette liste. Les principaux pays de l'Europe de l'Ouest accaparent, quant à eux, 42 % des exportations mondiales. En fait, et comme il est largement reconnu, l'essentiel des échanges se fait entre trois grandes régions économiques mondiales : l'Union européenne, l'Amérique du Nord de l'ALENA et les quelques « tigres asiatiques » qui, autour du Japon, tentent de sortir de la crise de 1997.

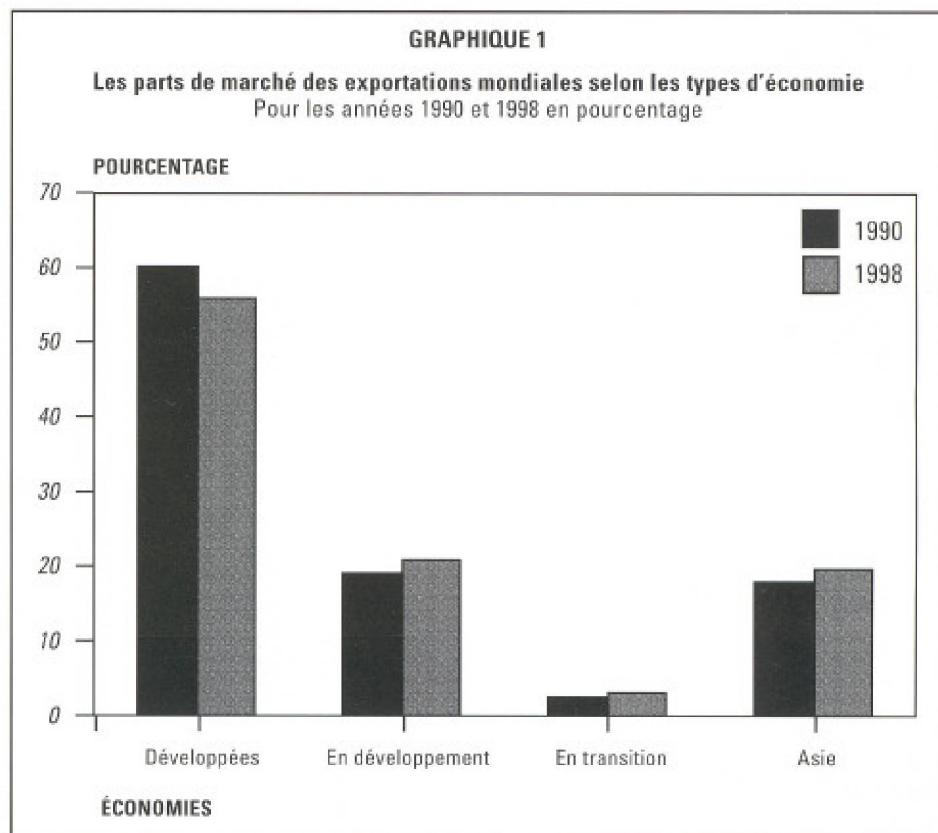
LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DU CANADA ET DU QUÉBEC

La situation du Canada est exemplaire du point de vue des échanges car on assiste à une intégration quasi totale au grand marché des États-Unis. Les parts de marché des exportations canadiennes, selon les groupes de pays, apparaissent au graphique 2. La concentration étatsunienne est passée de 78 % à 83 % de 1993 à 1998, au moment où les exportations avec les autres pays (à l'exclusion du Japon, de l'Union européenne et des autres pays de l'OCDE) ont connu une baisse importante (de 9 % en 1993 à 6 % en 1998). Si cette tendance se maintient, le Canada n'aura bientôt qu'un seul client : les États-Unis. Est-ce cela la mondialisation des échanges ?

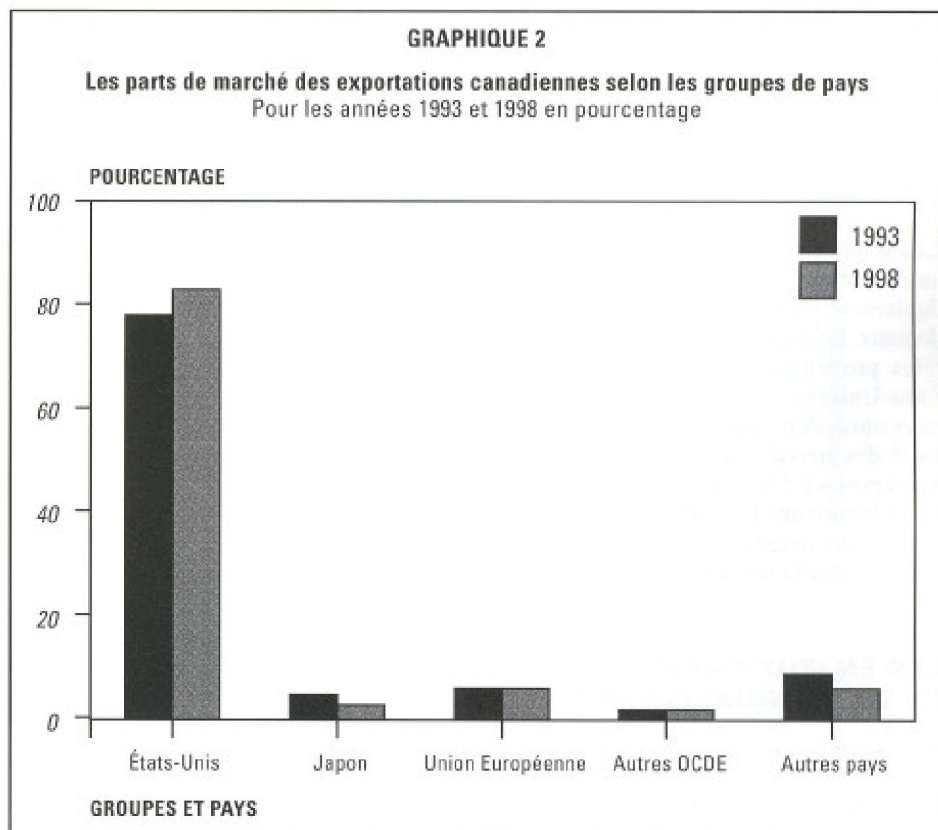
Les échanges internationaux du Québec ressemblent de près à ceux du Canada. Le graphique 3 montre les exportations du Québec, en parts de marché. On voit que les États-Unis représentent 82 % des exportations du Québec, l'Europe 8 % et le reste du Monde 10 %. Il est difficile de prétendre que le Québec est dans la bourrasque de la compétition mondiale. Une telle intégration s'explique en très grande partie par la géographie, l'histoire et des méthodes très semblables de production et de commercialisation.

LES ÉCHANGES TOURISTIQUES INTERNATIONAUX

Les échanges touristiques internationaux ne sont qu'une simple copie des échanges commerciaux entre les pays et les régions. Ces échanges sont présentés au graphi-



Source : Organisation Mondiale du Commerce



Source : Statistique Canada

que 4. Nous voyons que l'Europe, l'Amérique du Nord (la part de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine est négligeable) et le Japon (la plus grosse part de l'Asie de l'Est) drainent environ 85 % des échanges touristiques internationaux. L'Afrique doit se contenter d'un maigre 3,9 % en 1998 ; la part chenu de l'Asie du Sud est de 0,7 % et celle du Moyen-Orient de 1,8 %. On voit nettement que la manne touristique est concentrée fortement dans les économies développées. Là non plus la mondialisation, si nécessaire, n'est pas au rendez-vous de l'Histoire !

LES ÉCHANGES TOURISTIQUES INTERNATIONAUX DU CANADA ET DU QUÉBEC

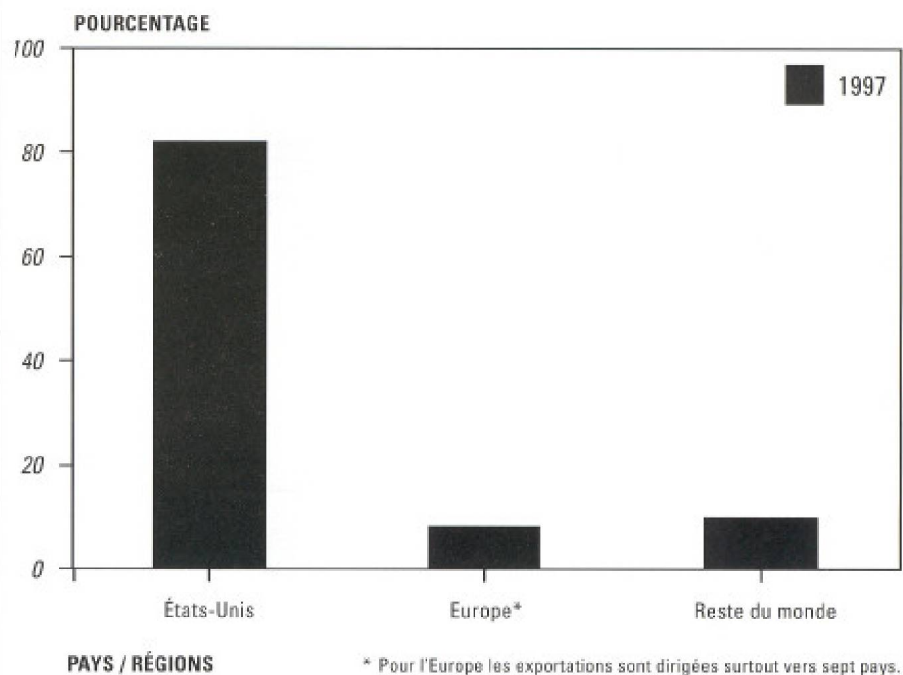
L'étude des arrivées des touristes internationaux ne fait que renforcer l'intégration commerciale du Canada à son puissant voisin. Le graphique 5 montre les parts de marché des touristes internationaux au Canada. On voit qu'en 1998 la provenance de la grande majorité des voyageurs étrangers au Canada se réduisait à cinq pays soit les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon (ces cinq pays comptent pour près de 90 % de l'ensemble des touristes étrangers). Une véritable mondialisation supposerait que les parts de marché se diviseraient également entre une vingtaine ou une trentaine de pays ; le Canada, comme l'essentiel des pays de l'OCDE, est bien loin de cette situation.

Le cas du Québec est tout aussi éloquent ; sa clientèle touristique internationale est également réduite à quelques pays occidentaux. Le graphique 6 présente ces clientèles provenant, en forte majorité, des États-Unis (81 % en 1998). Environ quatre pays européens représentaient, en 1998, 14 % des arrivées internationales. Il reste à peu près 4 à 5 % pour le reste du monde. Il est encore une fois difficile, à la vue de tels pourcentages, d'affirmer que l'on baigne dans la mondialisation.

LES ENJEUX CACHÉS DE LA MONDIALISATION

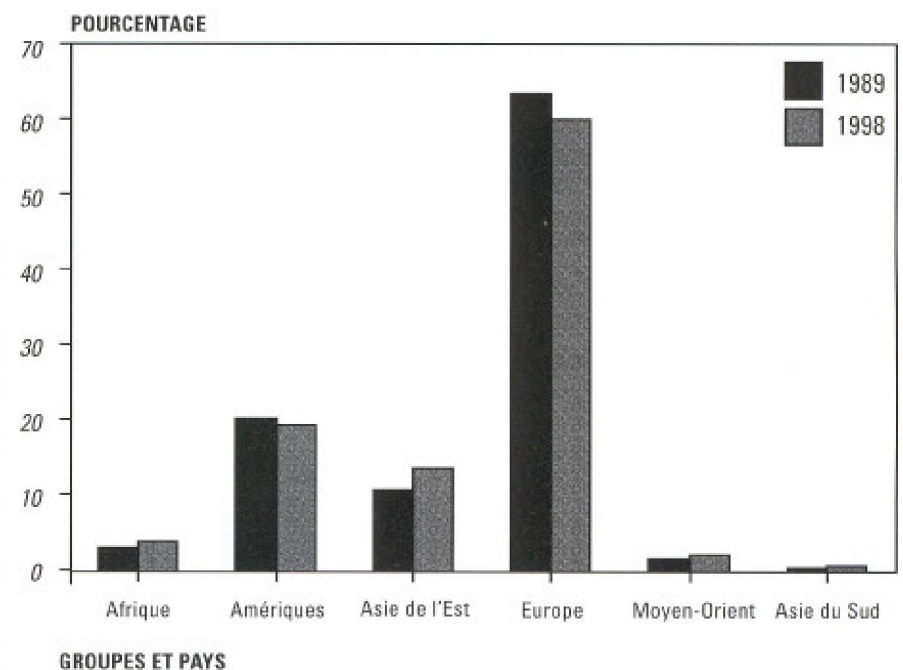
Malgré une accélération du mouvement d'information et de transactions, notamment financières, l'orientation et la proportion du commerce international dans l'économie des pays de l'OCDE ont peu

GRAPHIQUE 3
Les exportations du Québec en 1997
Par pays et régions en pourcentage



Source : Institut de statistique du Québec

GRAPHIQUE 4
Les parts de marché des touristes internationaux dans les grandes régions du monde
Pour les années 1989 et 1998 en pourcentage



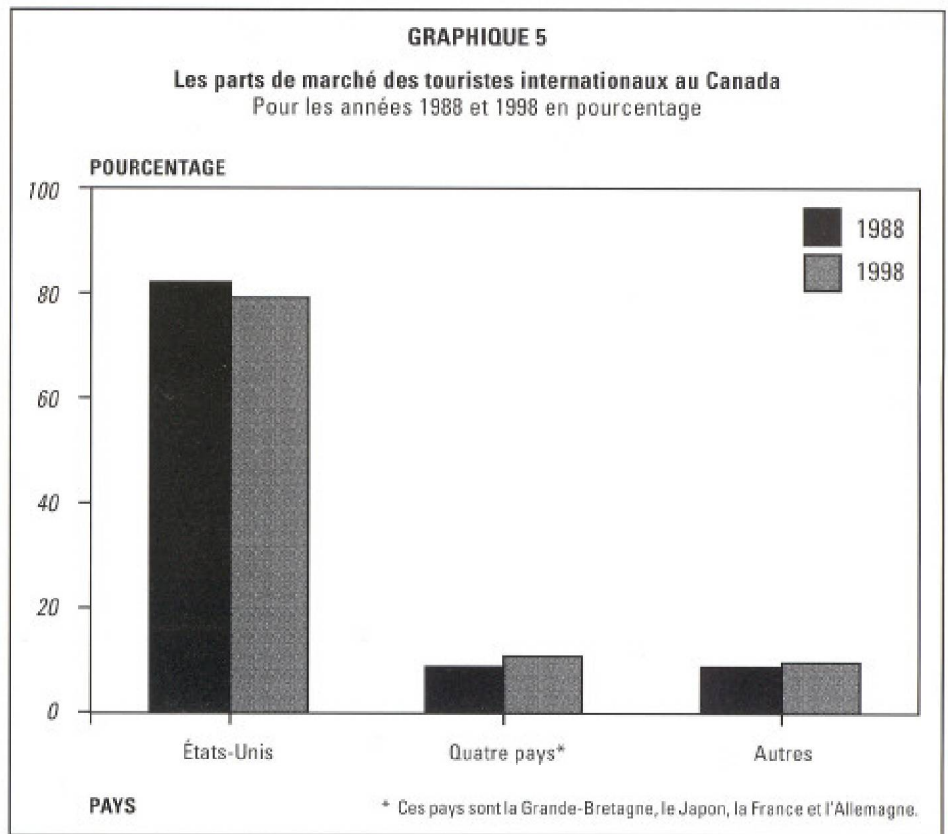
Source : Organisation mondiale du commerce

changé au cours des trente dernières années. La mondialisation, loin de représenter une réalité inéluctable, serait à faire en quelque sorte. Cette réflexion oblige à questionner les autres « causes » de la mondialisation et à définir les raisons qui font croire qu'elle constitue un véritable enjeu du prochain siècle.

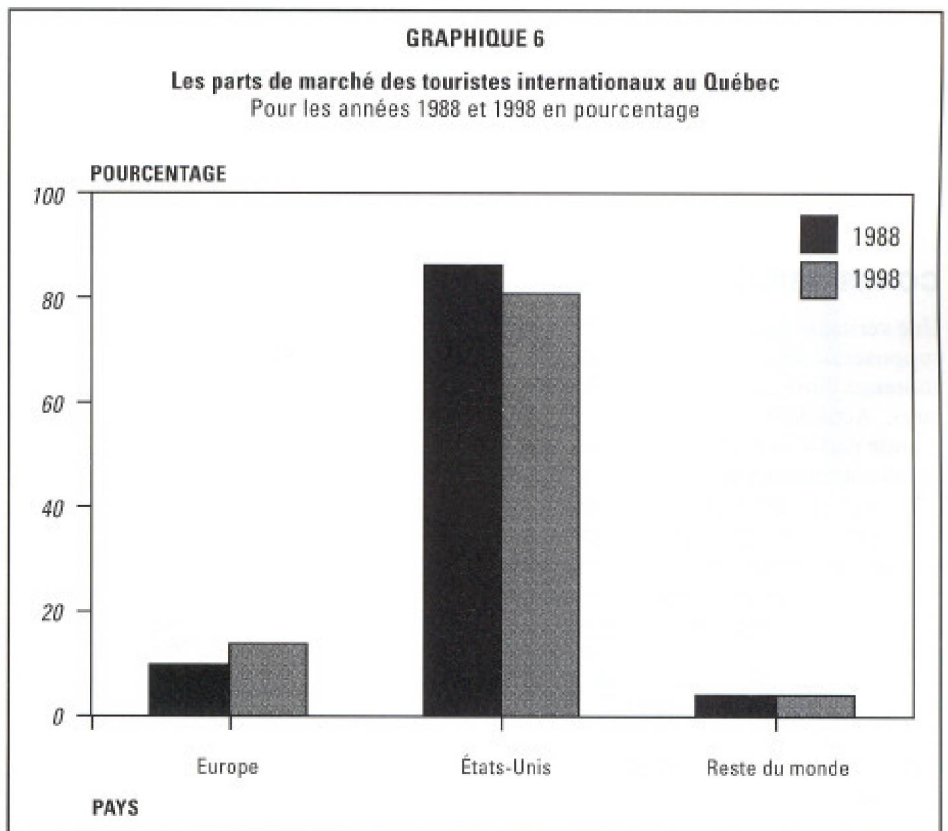
Lorsqu'en 1944 les Anglo-Saxons se sont réunis à Bretton Woods pour ériger les bases de ce qui allait devenir l'ordre économique d'après-guerre, les relations commerciales étaient instrumentales au nouveau partage de pouvoirs qui s'articulait alors. Le Royaume-Uni, qui assumait un rôle hégémonique depuis le milieu du XIX^e siècle, était contraint de passer le flambeau aux États-Unis, véritables vainqueurs économiques et politiques des deux conflits mondiaux du XX^e siècle. La guerre froide qui a suivi a permis aux politiciens de justifier des choix difficiles à cause de la menace soviétique et de soutenir le secteur privé. La mondialisation sert aujourd'hui le même dessein.

Récupérée par des organismes internationaux tels le FMI, la Banque mondiale ou l'OCDE, la mondialisation sert aujourd'hui de toile de fond conceptuelle dans la redéfinition des responsabilités de l'État et de son rapport avec la société. Le rôle clé de ces organismes dans la production de cadres normatifs ayant déjà fait l'objet d'une analyse approfondie pour certaines régions du monde¹⁰, nous limiterons ici à faire le lien entre la mondialisation et certains acteurs internationaux.

Bonnie Campbell (1998) s'est intéressée à la production des nouveaux cadres normatifs qui marquent cette fin de siècle et affecteront vraisemblablement les règles du jeu - tant sociales et économiques que politiques - des vingt prochaines années¹¹. Son analyse révèle à quel point plusieurs organismes internationaux influents, comme la Banque mondiale, définissent le « cadre de pensée » non plus seulement de la sphère économique, mais aussi des sphères sociale et politique. Le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale (1997) qui aborde *L'État dans un monde en mutation* est éloquent en ce sens. Il montre à quel point les bailleurs de fonds multilatéraux cherchent de nouvelles bases de légitimité politique interne dans les pays où ils interviennent, pour stabiliser les réformes économiques néolibérales impopulaires introduites



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

depuis plus de 15 ans dans les pays du Sud, mais aussi en Amérique du Nord et en Europe.

La publication, en 1997, du rapport de la Banque mondiale sur le rôle de l'État révèle une tentative d'aborder le champ du politique de manière subordonnée à l'économie, à partir d'une méthodologie empruntée à celle-ci. L'utilisation du concept de mondialisation semble s'inscrire dans une telle démarche de légitimation d'un modèle de développement économique et social, d'une vision du monde que l'on voudrait réaliser. Comme le pose Bonnie Campbell¹²,

Avec la publication du Rapport sur le développement dans le monde 1997, plus que jamais auparavant, la situation récente pose le problème du positionnement des bailleurs de fonds. Les incohérences et contradictions qui résultent de la tentative de réduire l'analyse des processus socio-politiques déterminés historiquement à une question de simples procédures de gestion qui seraient universellement valables, soulèvent un problème de fond : l'impossibilité de gérer de l'extérieur les processus de réformes institutionnelles et l'importance que des débats aient lieu sur la scène internationale et au sein des pays concernés autour de la reconceptualisation de l'État et autour des fins sociales du développement.

CONCLUSION

Une véritable mondialisation économique supposerait des échanges commerciaux soutenus entre au moins une centaine de pays. Actuellement, on l'a vu, la plus grande partie des échanges économiques se fait entre les pays de la triade : les États-Unis, le Japon et l'Europe occidentale. La mondialisation est souvent présentée comme une fatalité à laquelle il est impossible de se soustraire, une forme « d'impératif catégorique ». Si la mondialisation n'existe pas, elle apparaît donc comme une illusion largement entretenue par les médias et par les innombrables groupes de pression liés au patronat et aux firmes multinationales. Perçue de cette façon, la mondialisation-illusion n'est qu'une stratégie de plus pour influencer le jeu politique et présenter l'économie néolibérale

comme la seule façon (naturelle) de penser l'économie dans les sociétés industrialisées (et aussi les autres). Ce type de modèle est créateur d'exclusion économique et sociale dont les excès se sont exacerbés au cours des années 1990, particulièrement dans les pays dits émergents mais aussi en Amérique du Nord et dans l'Europe des quinze, après vingt années de déconstruction du modèle précédent basé sur le principe de la redistribution¹³.

Les échanges économiques internationaux suivent un modèle relativement rigide : les nations les plus riches commercent beaucoup entre elles, un peu avec les pays « en transition » et très peu avec les « autres » (60 % environ du reste de la planète) ! Ce schéma est reproduit presque intégralement dans les échanges touristiques internationaux : les voyageurs des pays riches visitent, en très grande majorité, d'autres pays riches ; une petite portion des voyageurs des pays riches visite un très petit nombre de pays du Sud et une autre portion, infime celle-là, visite les autres pays (le « reste » du monde) ! Il s'agit d'une tendance lourde, vieille de quarante années, qui a de très bonnes chances de se perpétuer encore longtemps.

Si une véritable mondialisation existe, c'est bien celle du modèle néolibéral dont les excès sont malheureusement trop peu dénoncés et dont les effets, d'ici 2010, devraient conduire à une concentration encore plus grande de la richesse et à une stratification sociale toujours davantage minimaliste : d'un côté les gens de plus en plus riches et de l'autre, ceux qui s'appauvrissent sur l'autel des « lois du marché ». Pour le tourisme, la conséquence naturelle de ce modèle pourrait mener d'ici 10 ans à la privatisation des lieux de patrimoine collectif et à un élitisme qui laisserait à la classe moyenne quelques sites déjà trop visités. Il donnerait aussi l'illusion de profiter d'une « démocratisation » des moyens de transport ou, mieux, de visites virtuelles qu'offriraient les nouvelles technologies et leur méga-centres de divertissements, tout en laissant le champ libre à ceux qui ont les moyens de se payer la réalité.

Jean Stafford est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal ; Bruno Sarrasin est chargé de cours.

NOTES

- 1 Nous considérons ces deux termes comme des synonymes dans la mesure où « globalisation » est le terme anglophone équivalent à la « mondialisation ».
- 2 Voir à ce sujet Serge Cordelier et Fabienne Doutaut (dir.) (1997), *Mondialisation. Au-delà des mythes*, Paris, La Découverte.
- 3 Voir à ce sujet Francis Fukuyama (1989), « La fin de l'histoire ? », *Commentaire*, vol. 12, n° 47, automne, p. 457-469.
- 4 Voir Serge Cordelier et Fabienne Doutaut (dir.) (1997), *op.cit.*, p. 33.
- 5 Voir Paul R. Krugman (1998), *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre échange*, Paris, La Découverte.
- 6 Voir Lester C. Thurow (1992), *Head to Head : The Coming Economic Battle among Japan, Europe and America*, Morrow, New York.
- 7 Voir Paul R. Krugman (1994), « Competitiveness : A dangerous Obsession », *Foreign Affairs*, mars-avril, p. 28-44.
- 8 Voir à ce sujet Robert Boyer (1996), « Les capitalismes à la croisée des chemins », *Sciences Humaines*, Hors-série n° 14, Paris.
- 9 Les agrégats par groupe de pays sont définis par l'OMC comme suit : les économies développées regroupent l'Amérique du Nord, l'UE, l'AELE, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande ; les économies en développement sont composées de l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne, l'Europe moins l'UE et l'AELE, le Moyen-Orient et l'Asie à l'exclusion du Japon de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ; les économies en transition sont formées de l'Europe centrale et orientale, des États baltes et de la Communauté des États indépendants.
- 10 Voir à ce sujet Bruno Sarrasin (1999), *Ajustement structurel et lutte contre la pauvreté en Afrique. La Banque mondiale face à la critique*, Paris, L'Harmattan.
- 11 Voir l'ouvrage de Bonnie Campbell (1998), « The Rules of the Game » ou la production de nouveaux cadres normatifs. À propos de « L'État dans un monde en mutation ». Présenté dans le cadre du *Séminaire sur le comportement des ménages, dynamiques sociales et politiques publiques*. Abidjan, Côte-d'Ivoire, 11-14 novembre.
- 12 *Op. cit.*, p. 23.
- 13 Voir entre autres Michel Chossudovsky (1998), *La Mondialisation de la pauvreté*, Montréal, Les Éditions Écosociété ; ou François Normand (1998), « Susan George : une voix discordante », *Le Devoir*, 19 octobre, B1.

